



GRANDES CULTURES

Installation en 1992 avec sa mère en reprise d'exploitation de son père avec un atelier vaches laitières et chèvres. En 2006, l'atelier vache est arrêté et le troupeau de chèvres triple pour passer à 400 chèvres. Sur la partie culture Laurent est alors en ACS et pratique le semis direct sous couvert. La conversion bio débute en 2017 et la partie élevage est arrêtée en 2019 pour se concentrer sur les grandes cultures. Les cultures mises en place sont très diversifiées (10 cultures différentes) et sont effectuées avec le moins de travail du sol possible (entre 5 et 7 cm).

CULTURES

- Céréales: Blé population, blé tendre, grand et petit épeautre 
- Oléagineux: Tournesol de bouche, cameline, tournesol pour la production d'huile
- Légumineuses: Lentille, pois chiche, féverole 
- Couvert d'interculture: Mélange sur 20 ha et féverole pure sur 25ha

TYPE DE SOL

Groies argileuses hétérogènes

SAU

61 ha

Réserve Facilement Utilisable : 20 - 30 mm

Terres calcaires, caillouteuses à réserve utile faible

Terres séchantes (substrat calcaire et haute évapotranspiration en été)

MAIN D'ŒUVRE

1 ETP



INFRASTRUCTURES AGROÉCOLOGIQUES

3 km de haies soit environ 50m linéaire/ha

Couverts d'interculture sur 45 ha



COMMERCIALISATION

- Vente des cultures au groupement de producteurs **SAS Les Fermes de Chassagne**, situé à 2 km de l'exploitation.



Édité avec le soutien financier de :

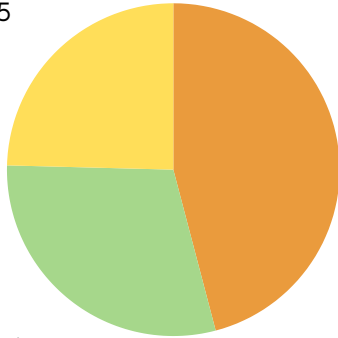
EARL de La Goupillère

ATELIERS PRODUCTIONS VEGETALES

ASSOLEMENT

Assolement de la campagne 2023 (ha).

Oléagineux
15



Céréales
28

Légumineuses
18

Assolement diversifié avec la présence de cultures associées



MATÉRIEL

Matériel en propriété : Tracteur New Holland 117 ch - Rouleau - Telesco

Matériel utilisé en CUMA : 4 Déchaumeurs différents - Herse étrille - Bineuse - Ecimeuse - Semoir monograine - Broyeur

GESTION DE LA FERTILITE

La présence de légumineuses dans la rotation permet une **fixation de l'azote** pour les cultures suivantes.

A cela s'ajoute les **30 ha de couverts d'intercultures** qui participent lors de leur restitution au maintien de cette fertilité.



ATOUTS DU SYSTÈME

Rotation **longue et diversifiée** en terme de famille de culture, permettant un juste équilibre pour la qualité des sols tout en **réduisant le risque sanitaire**.

CONTRAINTES DU SYSTÈME

Une partie importante du matériel en **CUMA**, ce qui nécessite une gestion et une **planification** selon les besoins de chacun et la météo.

COMMERCIALISATION

Vente des cultures au groupement de producteurs **SAS Les Fermes de Chassagne** 

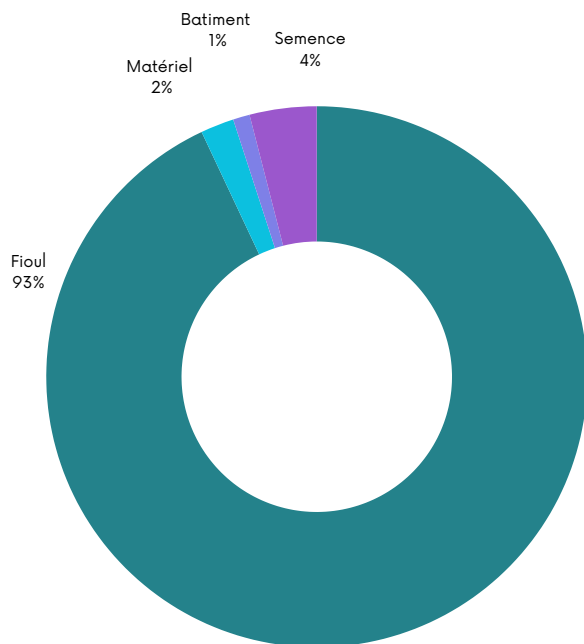
Production ensuite transformée sous forme **d'huile** (tournesol, colza, cameline), de **farine** (céréales) et de **légumes secs**.

EARL de La Goupillère

INDICATEURS AGROENVIRONNEMENTAUX - ACCT-FNAB*

*Indicateurs basés sur les informations issues de la campagne 2023

Profil énergétique de l'exploitation



Le modèle ACCT-FNAB met en avant différentes caractéristiques de cette exploitation:

La consommation d'énergie primaire non renouvelable représente 5.2 GJ/ha/an, ce qui se situe vers le moyenne de ce type de système en bio [5 - 15], cela correspond à environ 146 équivalent litres fioul/ha.

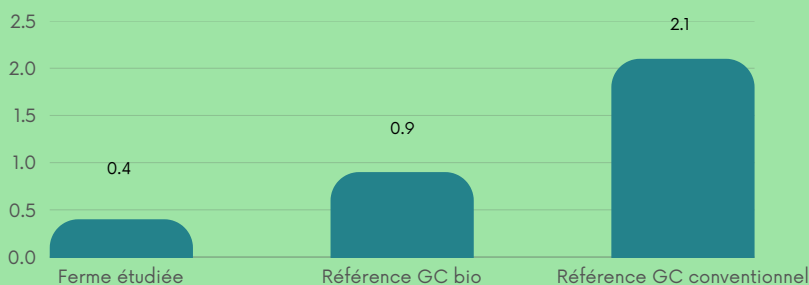
Au niveau du profil énergétique de la ferme, on peut remarquer que **l'énergie principale consommée est le fioul** (93%), lié aux différents travaux agricoles.

Vient ensuite les semences par leur approvisionnement et leur transport. Enfin, la fabrication du matériel et le bâtiment représente 2% du coût énergétique de l'exploitation.

COMPARAISON AUX REFERENCES



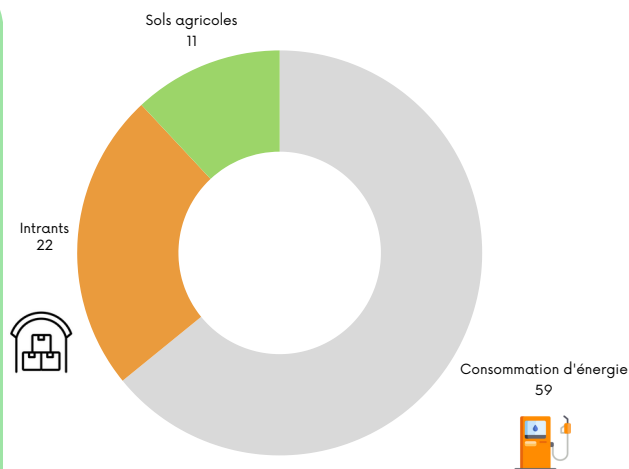
Emissions brutes de GES sur l'exploitation (t eq CO₂/ha/an).



L'exploitation possède lors de la campagne culturale de 2023 des émissions de GES équivalente à 0,4 t eq CO₂/ha/an, inférieures aux références moyenne en Bio (0,9) ainsi qu'en conventionnel au même mode de production (2,1).

Les émissions de l'exploitation sont essentiellement dues à la **consommation d'énergie** (59%) suivi par le fabrication et le transports des intrants (22%) et les émissions des sols agricoles dû à la décomposition des résidus de culture (19%).

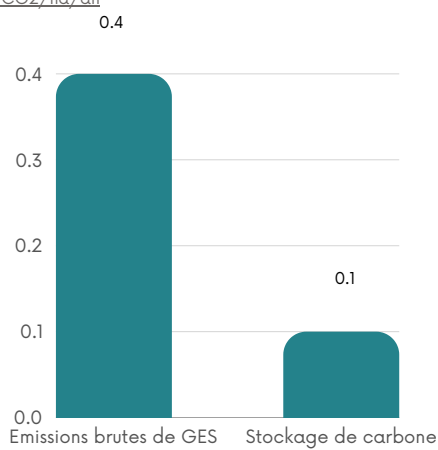
Répartition des émissions de GES par poste d'émission (%)



VARIATION DE CARBONE AU SEIN DE L'EXPLOITATION



t eq CO₂/ha/an



Les émissions nettes de l'exploitation, c'est à dire les émissions brutes - le stockage de carbone, est de 0.3 t eq CO₂/ha/an. Ce qui signifie que l'exploitation émet plus de gaz à effet de serre qu'elle n'en stocke.

Les émissions sont **compensées à hauteur de 20%** par le **stockage de carbone** mis en place sur l'exploitation via les couverts d'interculture et les haies.



Parcelle La Crète

**PRÉCÉDENT : BLÉ POPULATION : ROUGE DE BORDEAUX -
RÉCOLTE 16/08 : 12.5QX/HA**

**DÉCHAUMEUR À
DISQUES
07/09
CARRIER**

**SEMIS À LA VOLÉ
10/09
FÉVEROLE 200 KG/HA**

**LABOUR SUPERFICIEL : 5-7CM
CHARRUE DÉCHAUMEUSE**

**DÉCHAUMEUR À DENTS
14/09
SMARAG**

**SEMIS D'UN MÉLANGE
ALIÉNOR AGRÉMENTÉ (25KG)
À LA
HERSE ÉTRILLE**

- SORGHO DE FERME (1.45KG).
- SARRASIN (1KG).
- PHACÉLIE (0.46KG).
- VESCE (0.25KG).
- TRÈFLE INCARNAT (0.3KG).
- TRÈFLE SQUAROSUM (0.3KG).
- MOUTARDE (0.3KG).
- RADIS (0.16KG).
- ROQUETTE (0.08KG).

